

**LECTURE ET ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 22 SEPTEMBRE 2021;**

AG-527-22
Claude Laroche,

IL EST RÉSOLU sur proposition de Marie-

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du
26 septembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE.

**PRÉSENTATION DE
L'ÉQUIPE-ÉCOLE;**

Monsieur Marquis, directeur du secteur Launay/Trécesson, fait la
présentation de l'équipe-école.

NORMES ET MODALITÉS;

Monsieur Marquis nous informe que les normes et modalités seront
envoyées par courriel aux parents au début du mois d'octobre.

**RAPPORT ANNUEL 2021-
2022**

Monsieur Marquis présente le rapport annuel.

AG-528-22
McCaughan,

IL EST RÉSOLU sur proposition d'Audrey

QUE le rapport annuel 2021-2022 soit adopté tel
que rédigé.

ADOPTÉE.

PROJET ÉDUCATIF;

Monsieur Marquis présente le projet éducatif pour l'année 22-23.

**FORMATION DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT;**

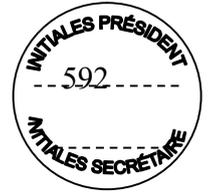
9.1. Nomination d'un (e) président (e) d'élection :
Monsieur Steve Marquis

9.2. Nomination d'un (e) secrétaire d'élection :
Claudine Martineau, elle accepte

9.3. Élection des membres (parents) :
Madame Claudine Martineau et Fabiane Agostini sont élues.

AG-529-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de Steve Marquis,
QUE Claudine Martineau et Fabiane Agostini soient
nommés membres du conseil d'établissement pour un mandat de 2
ans.

ADOPTÉE.



**LA FORMATION D'UN
ORGANISME DE
PARTICIPATION DES
PARENTS ET LES RÈGLES DE
FONCTIONNEMENT :**

Monsieur Marquis explique le rôle de l'OPP et les règles de fonctionnement.

Aucun OPP sera formé cette année.

AFFAIRES NOUVELLES

Marie-Claude Laroche nous parle de l'avancée du dossier des chandails d'école.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE;**

AG-530-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Claudine Martineau,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

IL EST 19 h 45.

Président d'assemblée

Secrétaire d'assemblée.